

COMMUNE DE BONFOL

INFORMATIONS A LA POPULATION



Vente des sapins de Noël

Pour les personnes qui ont passé une commande, la vente des sapins de Noël a été fixée au **samedi 14 décembre 2019, de 10h00 à 12h00** devant la maison communale.

Ramassage des sapins de Noël

Le service de voirie procédera au ramassage des sapins de Noël le **mardi 7 janvier 2020**. Les sapins devront être dépourvus de toute décoration et seront déposés au bord de la route.

Vente de bois de feu

Les personnes désirant du bois de feu ou une ramille sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 17 janvier 2020. Le prix du bois de feu est fixé à 80 francs le stère, toutes catégories confondues.

Méritants

Comme de coutume, les personnes qui durant l'année écoulée ont achevé avec succès une formation professionnelle ou ont obtenu une distinction sportive en se classant dans les trois premiers rangs lors d'une compétition, seront conviées à participer à une cérémonie à l'occasion de la traditionnelle "Galette des Rois".

Afin de n'oublier personne, les Autorités communales invitent les citoyens et citoyennes ayant obtenu un diplôme ou une distinction sportive, à s'annoncer auprès du Secrétariat communal jusqu'au 6 décembre 2019.

Réduction des primes de l'assurance-maladie

Les requêtes en vue de l'obtention d'une réduction des primes dans l'assurance-maladie pour l'année 2019, devront être adressées à la Caisse de compensation du Canton du Jura jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard. Les formulaires sont à disposition au secrétariat communal.

Fermeture du secrétariat communal durant les fêtes

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé du

lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020

En cas d'urgence, une permanence sera assurée par :

➤ M. F. Gasser, Maire, ☎ N° 079 690 19 06

Assurance-chômage

Les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage les 23 décembre 2019 et 24 décembre 2019 (jusqu'à 11h30), sont priées de s'adresser directement auprès de l'Office Régional de Placement, Rue Auguste-Cuenin 15 à Porrentruy.

Concierge

En date du 1^{er} décembre 2019, M. Jeson Loviat, âgé de 27 ans, prendra ses nouvelles fonctions de concierge des bâtiments communaux.

M. J. Loviat n'est pas un inconnu au village, car il a effectué son apprentissage d'agent d'exploitation dans notre Commune. Une fois sa formation achevée, il a quitté la région pour aller travailler dans le Canton de Vaud, mais il a souhaité revenir dans le Jura où il a toutes ses attaches.

Les Autorités communales se réjouissent de cette collaboration et espèrent que M. Jeson Loviat trouvera dans sa nouvelle activité toute la satisfaction à laquelle il aspire.

Mise au concours

Le Conseil communal de Bonfol met au concours le poste d'**apprenti-e agent-e d'exploitation** dans les services de conciergerie et voirie.

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Entrée en fonction : août 2020

Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des derniers bulletins scolaires, est à adresser au Conseil communal, Place Louis-Chevrolet 74, 2944 Bonfol, avec la mention «Postulation».

Délai de postulation : vendredi 20 décembre 2019.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Fernand Gasser, Maire (079 690 19 06).

Action 2x Noël - Inscriptions

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2x Noël.

Cette action a été créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres motifs qui peuvent affecter le quotidien de leur vie.

Durant le mois de février, l'association, accompagnée de plusieurs bénévoles, trie la marchandise reçue depuis la CRS à Berne puis, la redistribue aux familles inscrites sur une liste de bénéficiaires. Il est bon de rappeler que toute personne peut envoyer un colis gratuitement à la CRS à Berne du 24 décembre au 9 janvier en passant par un office de poste qui gère ensuite la prise en charge (alimentation non périssable et produits cosmétiques).

Il est important de rappeler que les inscriptions se font sur un rapport de confiance et que cette action est là pour aider les personnes vulnérables.

Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action, alors, nous vous demandons de contacter la Croix-Rouge pour vous inscrire auprès de leur secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail k.bohin@croix-rouge-jura.ch et ce, jusqu'au 30 janvier 2020.

Catastrophe forestière à la suite de la sécheresse de 2018

Le Conseil communal et le Triage forestier Les Chênes vous rappellent la dangerosité dans les forêts à la suite de la sécheresse de 2018.

Les arbres dangereux situés le long des chemins et dans les bords de sentiers tels que réseaux pédestres, équestres, vtt ont été abattus.

Les secteurs de forêt touchés par ce phénomène ne pourront toutefois pas être entièrement sécurisés, raison pour laquelle nous vous conseillons de ne pas parcourir ces forêts fortement touchées.

Nous vous recommandons dès lors de vous contenter, lors de vos balades ou promenades en forêt, de rester sur les chemins forestiers, ainsi que les sentiers balisés.

Nous vous déconseillons vivement de vous rendre en forêt par mauvais temps (pluie, orage, vent, neige).

Réfection de la rue de la Grenière

Les travaux vont bon train. Mis à part le tapis final de la route qui sera posé au printemps, l'axe principal de la rue est totalement réfectionné depuis le pont de la Grenière jusqu'au carrefour Condemenne-Rételat. Comme l'ensemble du projet, le tronçon est mis en système séparatif des eaux : un nouveau collecteur pour les eaux usées a été mis en place et raccordé au SEVEBO, alors que le collecteur existant, qui récolte actuellement eaux claires et eaux usées, est désormais utilisé pour les eaux claires uniquement, avec un exutoire dans la Vendline. Chaque bâtiment se trouvant le long du tracé a été raccordé.

La géométrie du nouveau tracé a été totalement revue. Alors que la route actuelle prend toute la largeur du gabarit disponible, le nouveau ruban routier a une largeur de 5m et est délimité par des pavés franchissables posés au niveau du revêtement final. Un nouveau trottoir d'une largeur variant entre 1m et 1.30 est aménagé sur toute la longueur du bord droit en montant la rue. Les pavés font office de ligne d'écoulement des eaux de surface, sur lesquels sont posées les grilles de route. Le coffre de la chaussée est entièrement refait sur toute la largeur du gabarit. Non prévu initialement, le début de la rue Fattet a également été réfectionné.

Le réseau d'eau potable est également refait à neuf avec une conduite en fonte 125, y compris le bouclage par la rue de la Grenière. Le réseau passe actuellement uniquement par la rue de la Condemenne. Les vannes existantes ont été changées et de nouveaux hydrants ont été posés.

Les travaux en cours sont les suivants : la réfection du carrefour Condemenne-Rételat, le nouveau collecteur d'eaux usées et l'élargissement de la rue du Rételat à 5 m. Après cela, c'est la liaison à la route de Coeuve qui sera réaménagée sur environ 50 m.

Comme indiqué plus haut, la pose du tapis final aura lieu au printemps pour des raisons de météo. Seule la première couche de revêtement bitumineux peut être posée avant la pause de Noël. Des marquages seront laissés en place durant cette période (balises verticales rouges et blanches).

Les délais initialement prévus sont dépassés, indépendamment de la volonté des acteurs du projet. Un collecteur non répertorié, qui a été supprimé, a mené la vie dure aux ouvriers sur une bonne partie du tracé. Des petites étapes de travaux, pour des questions de libre accès, ont également ralenti la cadence. Enfin, des travaux divers et imprévus, comme on en trouve souvent sur des réfections de routes existantes, font que l'avancement en est là aujourd'hui.

En parallèle, le pont de la Grenière est aussi en cours de réfection. Le nouveau tablier a été mis en place le 18 novembre dernier. Les travaux à venir sont les suivants : réalisation de l'étanchéité de la surface, remblayage de part et d'autre du pont, mise en place des couches de revêtement et pose des barrières de protection. Si tout se passe bien, le pont sera ouvert pour les fêtes.

Course de chiens de traîneaux

La Commune de Bonfol a été sollicitée pour être l'invitée d'honneur de la course de chiens de traîneaux les 25 et 26 janvier 2020 à Saignelégier et c'est avec plaisir que les Autorités communales ont répondu favorablement à cette demande.

La participation à cet évènement est en effet une occasion importante pour la Commune de se présenter à un nombreux public venant de tous horizons.

En collaboration avec les entreprises locales qui fournissent des produits très spécifiques et de haute qualité, ainsi que de tous les acteurs locaux actifs dans le tourisme et les loisirs, une présentation de ce qui se fait ou qui est à faire à Bonfol, sera mise en place.

Mme Félicitas Holzgang fera une démonstration de fabrication d'objets en poterie et la fanfare la Fromontine renforcée par des musiciens de Pfetterhouse jouera lors de la partie officielle du dimanche matin.

Alors, rendez-vous les 25 et 26 janvier prochains à Saignelégier si la neige est de la partie, ou uniquement le dimanche 26 janvier 2020 au cas où la couche de neige ne devait pas être présente en quantité suffisante. En cas d'absence totale de neige, la manifestation sera reportée à l'année suivante.

Nouvelle Fête de la Ligne Porrentruy-Bonfol en 2020

Avec l'arrivée de l'automobile, notre petit train rouge Bonfol – Porrentruy a perdu peu à peu son attrait d'antan. Le souhait des Autorités politiques et des responsables des Chemins de fer du Jura est de pérenniser cette voie ferrée. De grands travaux de transformations seront effectués dans les gares ces prochaines années. D'autres actions concrètes ont été réalisées, telle une rame parée des caricatures des surnoms des habitants des quatre localités desservies : les Bats (crapauds), les petits Anes, les Cras (corbeaux) et les Poussayes (sangliers), dessins réalisés par l'artiste Pitch Comment. Citons aussi la pose de fresques aux couleurs lumineuses sur les façades des gares de Bonfol, Vendlincourt et Alle ou encore une Fête de la Ligne Porrentruy – Bonfol (LPB) qui a attiré plusieurs milliers de personnes le 22 avril 2018.

Vu le succès rencontré par cette dernière et afin d'inciter la population à se réapproprier la ligne, une nouvelle Fête de la Ligne sera organisée le dimanche 26 avril 2020. De nombreuses animations et possibilités de se restaurer seront proposées à toute la population d'ici et d'ailleurs, de 10h00 à 18h00, en gares de Bonfol, Vendlincourt, Alle et Porrentruy.

A cette occasion, un concours sera à nouveau organisé et la gratuité de l'utilisation de la ligne sera offerte à l'ensemble des passagers durant cette journée.

La partie officielle se déroulera à 11h30 dans la cantine aménagée à la gare de Vendlincourt.

On espère que la population de Bonfol et des environs aura le même plaisir à participer à cette 2^{ème} Fête de la Ligne, marquant ainsi son soutien à la pérennité de cette ligne ferroviaire inaugurée le 14 juillet 1901.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Bonfol, novembre 2019



Le Conseil communal

